

# Analyse des aliments régionaux du sud-est du Nouveau-Brunswick



## **Table des matières**

### Sommaire

1. Préparation du terrain
2. Leçons apprises
  - 2.1. Demande
  - 2.2. Offre
  - 2.3. Distribution, accès et égalité sociale
3. Aller de l'avant pour appuyer la croissance

### Annexes :

- A. Recommandations : domaines d'intérêt, objectifs et mesures
- B. Intervenants locaux, régionaux et provinciaux

## Remerciements

L'analyse des aliments régionaux pour le sud-est du Nouveau-Brunswick découle de l'initiative Systèmes alimentaires durables mise sur pied par la Fondation de la famille J.W. McConnell. Le programme et le soutien généreux de cette organisation incitent de nombreuses communautés canadiennes à évaluer leurs atouts alimentaires locaux ainsi que les façons de renforcer ces derniers. C'est en raison surtout de la contribution et des efforts du partenaire du Rural Social Justice Research Centre, Machum S. et coll., qu'une grande partie de la recherche du présent rapport a été réalisée.

Les partenaires de planification tiennent également à reconnaître les nombreux collègues, organisations d'intervenants, en particulier le Groupe de développement durable du pays de Cocagne, les entreprises, les municipalités et les résidents du sud-est du Nouveau-Brunswick qui ont mis à contribution leur temps et expertise pour guider le processus et y participer. C'est grâce à l'engagement des communautés à apprendre et à réagir ensemble que l'information du présent rapport pourra se transformer d'un outil d'engagement et de planification en des mesures durables qui auront une incidence sur notre système alimentaire local.

*Il importe de remarquer que l'information contenue dans ce document se veut un aperçu des différentes activités alimentaires observées dans le sud-est du Nouveau-Brunswick pendant l'élaboration de ce projet. Il se peut que des organisations contribuant à l'amélioration de notre système alimentaire n'aient pas été incluses dans ce rapport, mais les partenaires de planification tiennent à mentionner que le travail qu'elles effectuent est valorisé et intégral aux partenariats croissants nécessaires à l'atteinte des objectifs soulevés dans la présente.*



## Sommaire

**« Les Canadiens et Canadiennes sont de plus en plus nombreux à comprendre qu'un système alimentaire solide et durable doit non seulement tenir compte du mieux-être des producteurs et consommateurs, mais aussi des répercussions sur l'environnement et la santé mentale. Des initiatives alimentaires locales, diverses et durables sur le plan écologique se multiplient au pays, entre autres, l'écocertification, des restaurants et des marchés d'alimentation donnant priorité aux produits régionaux et des stratégies favorisant une chaîne d'approvisionnement saine qui relie les consommateurs avertis aux producteurs locaux. » La Fondation de la famille J.W. McConnell**

---

Entrepris par la coopérative agricole Récolte de chez à Dieppe, le Rural Social Justice Research Centre abrité à l'Université St. Thomas et Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec le Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RASANB), le présent rapport représente un effort collectif pour amalgamer les recherches et ressources existantes afin de mieux comprendre et d'améliorer notre système alimentaire régions. Notre objectif est composé de trois volets :

- accroître notre connaissance et notre compréhension des atouts et des lacunes qui contribuent actuellement à notre système alimentaire;
- reconnaître les mesures et les solutions présentées par des organisations et des gens associés à notre système alimentaire et qui y coopèrent;
- fournir un outil pour continuer à aider les intervenants et les inciter à reconnaître et mettre en œuvre des mesures de renforcement mutuelles pour relever ensemble les défis à la mise sur pied d'un système alimentaire local pour le mieux-être social, environnemental et économique du sud-est du Nouveau-Brunswick.

En 2011, les intervenants communautaires ont accepté pour la plupart qu'en dépit du bon travail et de la saisie de données des différents groupes communautaires, réseaux régionaux et ministères, peu avait été synthétisé des connaissances et expériences communautaires pour appuyer la prise de décisions ou la stratégie visant la mise sur pied d'un système alimentaire durable.

De septembre 2012 à mars 2013, une série de rencontres municipales, de groupe de réflexion et d'entrevues personnelles a lieu avec des producteurs, des distributeurs, des vendeurs et des membres de la communauté à l'échelle des collectivités rurales et urbaines du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ces échanges avaient pour but d'apporter une diversité de connaissances communautaires et d'expertise à la discussion et ont été classés dans trois domaines d'intérêt :

1. Augmenter la production et la distribution d'aliments locaux dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.
2. Faciliter l'accès à des aliments locaux sains pour tous les résidents du sud-est du Nouveau-Brunswick, peu importe l'expérience sociale, culturelle, économique ou géographique de ces derniers.
3. Améliorer et mettre en œuvre des initiatives de promotion et d'information liées aux aliments locaux.

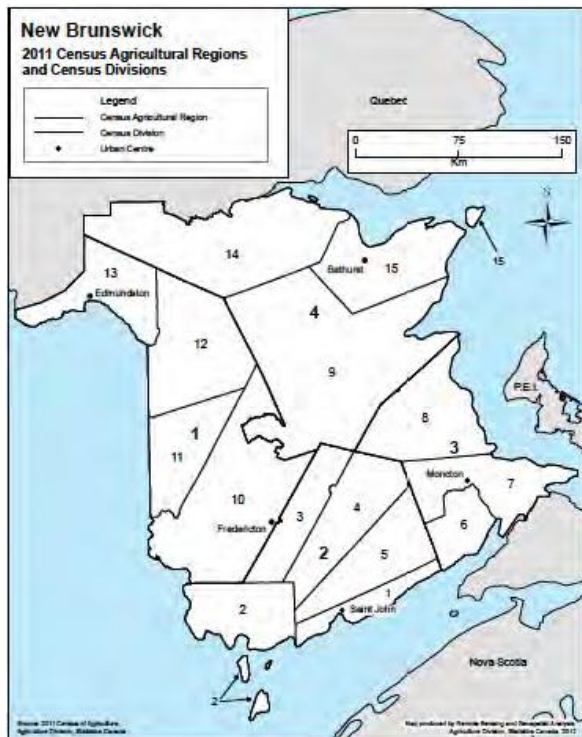
Dix objectifs principaux ont découlé de ces trois domaines d'intérêt. Les participants et participantes du projet ont reconnu 36 mesures comme étant essentielles à la mise sur pied d'un système alimentaire (annexe A).

La section 1 du rapport, *Préparation du terrain*, offre un profil de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick dans le tableau provincial général.

La section 2, *Leçons apprises*, fournit les raisons contextuelles pour lesquelles nous devons traiter de notre système alimentaire régional d'une perspective nationale et provinciale. Elle met en valeur certains des facteurs majeurs qui influencent notre production régionale et nos habitudes de consommation.

La section 3, *Aller de l'avant pour appuyer la croissance*, présente des recommandations et suggère comment les groupes locaux, régionaux et provinciaux peuvent tirer parti de cette information pour améliorer leur travail actuel, reconnaître et mettre en œuvre des mesures de renforcement qui nous aiderons à relever ensemble les défis à la mise sur pied d'un système alimentaire durable pour le mieux-être social, environnemental et économique du sud-est du Nouveau-Brunswick.





## 1. PRÉPARATION DU TERRAIN

Statistique Canada fait allusion au sud-est du Nouveau-Brunswick comme étant la région agricole trois (3), laquelle comprend les comtés d'Albert, de Kent et de Westmorland. Chacun de ces derniers se situe le long du littoral, que ce soit sur la baie de Fundy ou encore le détroit de Northumberland, et constitue un point d'entrée en provenance ou en direction des provinces avoisinantes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Grand Moncton constitue la région urbaine du sud-est du Nouveau-Brunswick. D'après le recensement de 2011, la population de cette région, qui est composée des villes de Moncton, Riverview et Dieppe, s'élevait 138 645 habitants.

Dans l'ensemble, le sud-est du Nouveau-Brunswick couvre 10 021 km<sup>2</sup> (soit 14 % de la région géographique de la province) et abrite une population de 203 837 habitants. Le comté de Westmorland, qui est le plus densément peuplé, accueille 144 158 habitants; pour leur part, les comtés de Kent et d'Albert abritent 30 833 habitants et 28 846 habitants, respectivement. Par ailleurs, 50,2 % de la population francophone bilingue (français-anglais) de la province y vit.



Les fermes du Nouveau-Brunswick représentent 1,27 % du nombre total d'exploitations agricoles au Canada. Cependant, en raison d'une population de 751 171 habitants, le Nouveau-Brunswick ne représente que 0,023 % de la population totale du pays. La masse terrestre de la province est de 71 377,18 km<sup>2</sup>, ce qui signifie que la densité de population est de 10,5 personnes par km<sup>2</sup>. Le Nouveau-Brunswick n'est pas doté de métropoles et les régions urbaines sont de loin plus petites que celles du centre du Canada. La ville de Moncton, qui est situé dans le comté de Westmorland, détient une population de 69 074 habitants et une densité de population de 489,3 personnes par km<sup>2</sup>.

C'est en comprenant les données démographiques locales que l'on peut avoir une meilleure idée des défis que les producteurs d'aliments doivent relever lorsqu'ils tentent de distribuer et de commercialiser

leurs denrées alimentaires. Ces producteurs sont habituellement situés dans des régions moins peuplées, mais cherchent à vendre leur nourriture dans les régions plus peuplées. C'est précisément pour cette raison que « l'exportation » de la nourriture cultivée dans les communautés rurales vers les communautés urbaines est le mode de fonctionnement de notre système alimentaire actuel.

Cette pratique se déroule dans le monde entier, menant parfois à de grandes souffrances et insécurité alimentaire pour les producteurs alimentaires ou les populations les plus proches d'eux. C'est ainsi que la plupart des épiceries et des foyers du nord industrialisé remplissent leurs étagères. La quantité d'importations alimentaires au Nouveau-Brunswick est stupéfiante. La Conservation Council of New Brunswick a rapporté que, dans les années 1970, environ 75 % de ce que nous mangions dans la province étaient produits ici. À l'heure actuelle, 95 % de nos dollars alimentaires quittent la province sous forme d'importations alimentaires. Un examen des tendances provinciales révèle qu'une importante portion de notre nourriture est expédiée de la région à d'autres endroits du Canada, des États-Unis, du Mexique et de l'étranger. La majeure partie de la nourriture que nous consommons est importée.

Sous bien des points de vue, la renaissance du mouvement alimentaire est une redécouverte de ce que nous avons auparavant et une tentative d'y revenir. Après tout, la plupart des communautés évoluent et grandissent autour des sources alimentaires locales. Mais avec le temps, la dépendance aux importations alimentaires a augmenté, ce qui a eu pour effet d'exclure la production alimentaire locale parce qu'il est difficile pour les petites propriétés de rivaliser avec des économies d'échelle des grandes compagnies industrielles.

Les pratiques de production et de consommation alimentaires dans la région ont changé au fil du temps et continuent dans cette même voie. L'analyse des aliments régionaux qui suit offre un aperçu de la situation actuelle dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Elle présente des données statistiques combinées avec une description des défis et des possibilités d'aller de l'avant.

Un réel intérêt a été manifesté quant à la remise sur pied et au renforcement du système alimentaire local pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et de la future génération.



## 2. LEÇONS APPRISES

Qu'est-ce le marché alimentaire local pour la région du sud-est du Nouveau-Brunswick et dans quelle direction se dirige-t-il?

Qu'est-ce qui est produit et distribué dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick?

Quels sont les problèmes liés à l'accès alimentaire dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick?

*L'information suivante présente une perspective canadienne, des données provinciales ainsi que des données régionales sur le sud-est du Nouveau-Brunswick pour permettre de mieux saisir la complexité des intérêts, des souhaits et des habitudes d'achat des consommateurs de nourriture locale. Elle touchera également à la production et à la distribution actuelles de la nourriture locale, ainsi qu'à l'accès existant à cette dernière, dans la région ciblée.*

### 2.1 DEMANDE

Un nombre de facteurs expliquent l'intérêt pour la nourriture alimentaire au Canada, notamment la qualité de la nourriture, la nutrition et la santé, la sécurité alimentaire, le développement économique et le développement. D'après les faits recueillis, le nombre de systèmes alimentaires au Canada augmente. Par ailleurs, une analyse économique suggère que les systèmes alimentaires de nombreuses provinces ont une importante composante locale. Si l'on veut répondre aux demandes diverses des consommateurs canadiens, les systèmes alimentaires locaux doivent coexister avec un plus grand système alimentaire viable et s'épanouir, dans certains endroits, en établissant des liens avec ce dernier.

Parce que l'on s'attend à ce que le taux de croissance entraîne des hausses minimales sur le plan de la demande alimentaire, le marché alimentaire canadien est considéré comme étant mûr.

Étant donné les tendances actuelles aux régimes sains et aux aliments fonctionnels, la demande des consommateurs continue à favoriser les aliments ayant des attributs précis liés à la nutrition, à la commodité et aux propriétés uniques.

D'ici 2017, on estime que les minorités visibles constitueront 20 % de la population canadienne. Elles représenteront également 70 % de la croissance des dépenses jusqu'à la fin de la décennie. En raison des nouvelles gammes de produits qui répondent aux demandes d'une population de plus en plus multiculturelle, les compagnies seront placées au premier plan. Le marché intérieur se verra donc offrir la possibilité de répondre à une évolution de la demande associée à des préférences ethniques. Le marché international est façonné par une population qui est à la fois grandissante, plus urbaine et mieux nantie, raison pour laquelle les communautés de ces régions ont un nombre accru d'exigences alimentaires. Cependant, il n'y a pas de moyens de produire des aliments.

Un examen des tendances au Nouveau-Brunswick révèle qu'une portion importante de notre nourriture est expédiée de la région à d'autres endroits du Canada, des États-Unis, du Mexique et de l'étranger. Notre dépendance sur les marchés alimentaires externes est stupéfiante. Nous importons des fruits de mer, des volailles, des viandes, des fruits et des légumes, des fleurs, du café et du thé ainsi qu'une panoplie d'aliments que nous tenons pour acquis dans notre régime quotidien, peu importe la saison. Nous ne mangeons plus de la nourriture locale et, par surcroît, les aliments que nous pouvons facilement cultiver dans notre climat et nos terres ne sont pas cultivés selon les quantités requises par la population locale. Par exemple, en juillet 2013, la province a importé 154 463 kg de carottes et de navets. En plein été, lorsque d'autres fruits et légumes frais sont en haute saison, les carottes et les navets frais ne sont pas des aliments de base et pourtant, nous devons tout de même importer ces derniers pour répondre à la demande locale.

Dans le contexte du sud-est du Nouveau-Brunswick, les tendances alimentaires des communautés sont en constante évolution. Les données d'importations alimentaires ne sont pas disponibles sur le plan des comtés, mais selon *Coup d'œil sur ma communauté 2014, rapport des profils communautaires du Nouveau-Brunswick*, 31 % à 43 % des adultes dans les comtés d'Albert, de Kent et de Westmorland mangent 5 légumes ou plus par jour.

En 2009, un « sondage des attitudes des consommateurs à l'égard de la consommation de fruits et légumes frais » a été réalisé dans l'est du Nouveau-Brunswick. Il a révélé que 63 % des participants n'achèteraient probablement des fruits et légumes biologiques frais. En revanche, 67 % ont signalé qu'ils changeraient d'épicerie pour se procurer des fruits et des légumes annoncés dans les publicités et environ 75 % avaient visité des marchés d'agriculteurs au cours des 5 dernières années. Dans l'ensemble, 60 % des participants ont mentionné qu'ils ne souhaitaient pas vraiment essayer de nouveaux produits tandis que 38 % étaient prêts à payer une prime de 10 % pour acheter des fruits et légumes organiques frais. Les participants du sondage accordaient la priorité aux préoccupations de santé personnelle par rapport aux plus grandes externalités environnementales.

***Les produits locaux ont meilleur goût et ils sont plus sains et plus frais, et de meilleure qualité... nous choisissons les produits que nous voulons acheter localement et nous procurons le reste ailleurs.***

***~Parent d'un enfant du District scolaire francophone Sud.***

## **Voici les principaux messages quant à la demande de consommation qui ont découlé des consultations auprès d'intervenants et de la revue de littérature :**

- Un nombre de facteurs expliquent l'intérêt pour la nourriture alimentaire au Canada; les tendances alimentaires des consommateurs, ainsi que les pratiques de production et de consommation alimentaires ont changé au fil du temps et continue dans cette même voie.
- Les demandes pour une assurance supplémentaire de sécurité alimentaire, de responsabilité environnementale et de traçabilité des produits sont considérées comme étant au cœur du changement.
- La dépendance sur les marchés alimentaires externes est stupéfiante et aggravée par le fait que nous ne mangeons plus d'aliments locaux.
- Le soutien à l'économie locale est la principale raison d'acheter des aliments locaux.
- Des obstacles perçus, par exemple les prix et les désagréments, réduisent l'achat de produits locaux.
- L'industrie de l'alimentation répond à la demande d'aliments locaux et la mise sur pied de systèmes d'aliments locaux peut contribuer à la viabilité du système alimentaire du Canada dans son ensemble.
- On s'attend à des hausses minimales de la demande alimentaire au cours des prochaines années, mais à une forte croissance du secteur « d'aliments ethniques ».

- Une majorité des consommateurs canadiens ont exprimé, pour le moins, le désir d'acheter des produits locaux.
- Le taux des aliments produits localement est plus important que le commerce équitable, l'élevage sur un parcours extérieur ou les aliments biologiques.
- Le prix des aliments est à la hausse, le plus important étant celui des fruits et légumes. Des gens ont signalé qu'ils changeraient d'épicerie pour se procurer des fruits et des légumes annoncés dans les publicités tandis que d'autres ont rapporté être prêts à payer une prime de 10 % pour acheter des fruits et légumes organiques frais.
- Les populations urbaines exigeront de plus grands volumes d'aliments en dépit du fait qu'il n'existe aucun moyen de produire de la nourriture.
- Les tendances de consommation alimentaire sont aux régimes sains et aux aliments fonctionnels plutôt qu'aux aliments transformés et pratiques en raison des préoccupations environnementales.
- Les gens achètent des produits agricoles dans des kiosques de fermiers, par l'entremise d'initiatives d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), et dans différentes épicerie. Les légumes, fruits et produits agricoles frais qui ne sont pas cultivés localement, mais qui ont le potentiel d'être produits localement, sont également vendus dans ces endroits.

## 2.2 OFFRE

L'agriculture a fait et continuera de faire partie intégrante de l'économie rurale du Nouveau-Brunswick. Même si le nombre de fermes et de fermiers a diminué de façon constante au fil des années, le secteur de l'agriculture continue d'apporter une contribution majeure à l'économie provinciale. En 2011, la province était uniquement dotée de 2 611 fermes, mais ces dernières ont généré 533 millions de dollars en recettes agricoles. Ces entreprises agricoles alimentent environ 150 usines de transformation dans la province, ce qui représente une valeur de 1,2 milliard de dollars en produits agroalimentaires transformés. En dépit de cela, la majorité de la nourriture que nous consommons est importée.

Pour renverser la tendance de consommation actuelle, le Nouveau-Brunswick doit produire beaucoup plus de vivres pour répondre aux besoins de la population locale. Le défi ultime pour les entreprises agricoles consiste toujours à jumeler les goûts de la population à des produits alimentaires qui peuvent être cultivés de façon réaliste dans les fermes de la région. Le fait de comprendre ce qui est déjà cultivé, par qui et en fonction de quelles pratiques agricoles est au cœur de toute analyse d'aliments locaux.

### **Comment tout cela cadre-t-il dans le contexte?**

Étant donné qu'il y a 588 fermes (185 838 acres, soit 115 675 ha), force est de constater que près du quart des fermes du Nouveau-Brunswick était situé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick en 2011. Les détails par comté sont comme suit : 98 fermes dans le comté d'Albert (29 684 acres ou 12 102 ha), 323 fermes dans le comté de Westmorland (108 261 acres ou 43 811 ha) et 167 fermes dans le comté de Kent (47 893 acres ou 19 381 ha). Au total, les fermes de cette région représentent 185 838 acres (75 205 ha) des terres agricoles du Nouveau-Brunswick. La taille d'une ferme dans le sud-est du Nouveau-Brunswick varie de moins de 10 acres (4 ha) à 3 520 acres (1 424 ha). La majeure partie de la production sur les fermes du comté de Kent ne se rend pas directement sur le marché local – dans de nombreux cas, le produit sera cultivé ici, puis expédié dans les régions adjacentes (ou au-delà de ces endroits) aux fins de transformation et d'emballage.

Au total, 15 des 588 fermes sont des exploitations biologiques, dont 11 sont certifiées biologiques et 4 sont rendues à des étapes de transition dans un effort pour devenir une ferme certifiée biologique.

*Analyse des aliments régionaux du sud-est du Nouveau-Brunswick*

Voici l'âge moyen des fermiers : Canada, 54 ans; Nouveau-Brunswick, 53,1 ans; sud-est du Nouveau-Brunswick, 52,2 ans; comté d'Albert, 51 ans; comté de Kent, 55,2 ans; comté de Westmorland, 51,3 ans.

La région du sud-est du Nouveau-Brunswick produit une grande diversité de denrées alimentaires et des fermes sont représentées dans tous les groupes d'industries de Statistique Canada. Les groupes d'industrie représentent l'activité agricole primaire d'une ferme. De nombreuses fermes pourraient être également énumérées dans d'autres secteurs de production alimentaire variés.

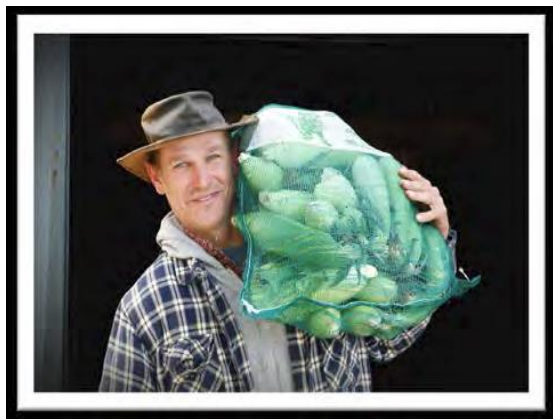
#### Nombre de groupes de fermes selon le recensement de 2011 – EXPLOITATIONS PRIMAIRES :

| Catégorie                                         | N.-B. | Région agr. 3 | Albert | Kent | Westmorland |
|---------------------------------------------------|-------|---------------|--------|------|-------------|
| Élevage de bovins                                 | 586   | 160           | 25     | 34   | 101         |
| Élevage de porcs                                  | 16    | 3             | 0      | 0    | 3           |
| Production de volailles et d'œufs                 | 50    | 12            | 2      | 3    | 7           |
| Élevage de moutons et de chèvres                  | 57    | 21            | 2      | 5    | 14          |
| Autres types d'élevage                            | 317   | 82            | 17     | 19   | 46          |
| Culture de plantes oléagineuses et de céréales    | 59    | 6             | 0      | 3    | 3           |
| Culture de légumes et de melons                   | 280   | 23            | 3      | 10   | 10          |
| Culture de fruits et de noix                      | 379   | 105           | 15     | 40   | 50          |
| Culture en serre et en pépinière, et floriculture | 240   | 35            | 9      | 10   | 16          |
| Autres cultures agricoles                         | 627   | 141           | 25     | 43   | 73          |
| TOTAL                                             | 2 611 | 588           | 98     | 167  | 323         |

Quand nous examinons les fermes de production alimentaire dans le sud-est du Nouveau-Brunswick qui œuvrent à l'extérieur de leurs groupes d'exploitation primaire, les détails suivants ressortent :

- Il y a 48 fermes qui produisent **des légumes** dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 7 dans le comté d'Albert, 19 dans le comté de Kent et 22 dans le comté de Westmorland, soit 569 acres (230 ha) de différentes variétés agricoles. Sur le plan de la superficie, les cultures légumières les plus fréquentes dans la région sont comme suit : haricots verts et haricots jaunes, carottes, maïs sucré, choux-navets et navets, choux potagers, citrouilles, courges et courgettes, tomates, concombres, échalotes et oignons, et pois verts.

- La région du sud-est du Nouveau-Brunswick est dotée de 136 **exploitations de fruits et de baies**, notamment 86 qui cultivent des bleuets ; 19, des fraises ; 18, des framboises; et 13, des pommes.



- Il existe une diversité de fermes à **produits de volaille**, d'œufs, et de poulets à griller et à rôtir, soit 152 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 37 dans le comté d'Albert, 38 dans le comté de Kent et 77 dans le comté de Westmorland.
- Il y a 235 **exploitations bovines** (vaches et bœufs) dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 35 dans le comté d'Albert, 59 dans le comté de Kent et 141 dans le comté de Westmorland.
- La région du sud-est du Nouveau-Brunswick est dotée de 34 **exploitations de moutons et d'agneaux** : 3 dans le comté d'Albert, 4 dans le comté de Kent et 27 dans le comté de Westmorland.
- Il existe 5 **exploitations de sangliers** dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 1 dans le comté d'Albert, 1 dans le comté de Kent et 3 dans le comté de Westmorland.
- Il y a 15 **exploitations porcines** dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 1 dans le comté d'Albert, 5 dans le comté de Kent et 9 dans le comté de Westmorland.

Il importe d'observer que les groupes agricoles de Statistique Canada ne comprennent pas la gamme de produits locaux disponibles. Un examen des exploitations maraîchères révèle une gamme de produits cultivés localement, des haricots aux carottes, en passant par les oignons verts et les asperges. Les produits cultivés s'adaptent bien au climat et au sol de la région, mais pas nécessairement aux goûts des consommateurs. Ces derniers se sont élargis pour inclure des produits qui dépassent les légumes-racines consistants habituellement cultivés dans cette région.

Les fermes dans le sud-est du Nouveau-Brunswick offrent une très grande diversité de fruits, de légumes, de produits laitiers, d'œufs et de produits de viande. Pour la plupart, les produits atteignent les marchés locaux et nationaux; dans certains, il se peut aussi qu'ils ne soient pas destinés à un marché international. Cependant, ces fermes ne sont pas les seuls cultivateurs de la région. Il est très traditionnel d'avoir des potagers, surtout dans les régions rurales, et l'idée commence à prendre de l'ampleur dans les régions urbaines.

Figurent parmi les produits frais locaux vendus dans des kiosques de fermiers comprennent : betteraves, brocoli, carottes, céleri, cerises, choux potage, choux de Bruxelles, chou-fleur, citrouilles, concombres, courges, courgettes, framboises, fraises, haricots (verts et jaunes), herbes (sarriette, basilic, aneth, persil), laitue, maïs, melon, navet, oignons, pommes de terre, piments, poires, poireaux, pois, pommes, prunes, rhubarbe et tomates.

*Dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, les produits alimentaires locaux peuvent provenir des forêts, des pêches et de l'agriculture. Les forêts nous permettent de fourrager des aliments sauvages et l'agroforesterie pourrait être orientée de sorte à produire de la nourriture. Cette source d'aliments locaux est importante dans notre région et devrait à elle seule faire l'objet d'une étude. La présente analyse ne tient pas compte de la production d'aliments forestiers. Les pêches sont également une très importante source de production d'aliments locaux dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick. Les pêches commerciales et récréatives, ainsi que la production aquaculture de poissons, d'algues et de crustacés fournissent une abondance d'aliments produits localement. Ces sources de production alimentaire n'ont pas été traitées dans ce rapport.*

## Voici les principaux messages quant à l'offre de consommation qui ont découlé des consultations auprès d'intervenants et de la revue de littérature :

- Les lois et règlements actuels n'appuient pas les petites exploitations. Les petites fermes devraient être perçues comme des entreprises viables. Les fermiers sont des personnes qui travaillent d'arrache-pied et génèrent des produits de grande qualité.
- Les terres végétales et les terres agricoles arables ne sont pas protégées. Il est nécessaire de créer un registre de terres agricoles disponibles.
- La distribution alimentaire constitue une grande préoccupation pour les producteurs individuels.
- La production locale s'est diversifiée. Il y a un nombre accru de fermes et de produits fermiers dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick.
- Le sud-est du Nouveau-Brunswick a accès à une importante diversité : poissons, fruits de mer, céréales et viandes.
- De nombreux aliments ne peuvent être produits localement pendant l'hiver, mais présentent de bonnes capacités d'entreposage : pommes, poires, navets, choux potagers, etc.
- La production en serre augmente pendant toute l'année et il y a davantage de produits sauvages fourragers. Par ailleurs, des fruits et légumes locaux surgelés sont maintenant offerts.
- Il est plus nécessaire d'appuyer tous les fermiers et producteurs agricoles, qu'ils évoluent dans des secteurs conventionnels, biologiques, biodynamiques ou autres.
- Les fermiers vieillissent, raison pour laquelle il faut encourager les jeunes gens à s'intéresser à la production alimentaire conventionnelle ou non conventionnelle et donner accès à des programmes existants pour aider les jeunes fermiers.
- Les fermiers devraient explorer la mise en commun d'équipement et passer des commandes ensemble (semences, grains et aliments pour animaux). Ferme expérimentale de Bouctouche : l'installation fermée pourrait servir de centre de distribution de produits agricoles locaux...
- Des clubs d'agriculture soutenue par la communauté et d'achat sont de bonnes méthodes de distribution alimentaire.
- Les activités d'apprentissage familiales et communautaires attirent beaucoup des gens et sont de plus en plus populaires. Nous pourrions trouver plus de possibilités de nous familiariser avec l'agriculture biodynamique, les jardins communautaires, l'échange de semences et le jardinage.
- Il y a de plus en plus d'intérêt dans les paysages comestibles (municipalités).

### 2.3 DISTRIBUTION, ACCÈS ET ÉGALITÉ SOCIALE

*L'accès à la nourriture est influencé par une diversité de facteurs, notamment le revenu, la santé et l'alimentation, la géographie, les pratiques culturelles et agricoles; il arrive souvent qu'un nombre de facteurs entrent à moment donné.*

Les gens de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick ont accès à **une diversité de points de vente**, lesquels fournissant des produits biologiques, locaux ou de spécialité : magasins à surface, marchés de fermiers, initiatives d'agriculture soutenue par la communauté, auto-cueillette, autres marchés agricoles, et banques et soupes alimentaires.

D'après le bottin téléphonique et des listes du Web (hiver 2013-2014), il y aurait 89 **dépanneurs, épiceries et marchés d'alimentation** dans les comtés de Kent(25), de Westmorland (58) et d'Albert (6). En 2010, la classe de géographie et d'environnement de l'Université Mount Allison a réalisé un projet de démonstration pour déterminer les avantages d'un atlas alimentaire au Nouveau-Brunswick.

Plusieurs **exploitants de distribution alimentaire**, par exemple JLB Produce (Memramcook) et Apple-A-Day Produce Corporation (Dieppe) distribuent des produits locaux du sud-est du Nouveau-Brunswick pendant la saison de fruits et de légumes frais à plusieurs détaillants de la région. Des exploitants individuels, notamment Les Dignes et Springbrook Farm, fournissent leurs produits à plusieurs détaillants, comme Dolma Foods, par la vente et la distribution directes.



Au total, 13 **marchés d'agriculteurs** offrent leurs produits dans 3 comtés. Certains sont ouverts toute l'année, comme les marchés de Dieppe et de Moncton, tandis que d'autres sont exploités en saison. Il y a deux marchés saisonniers dans le comté d'Albert : à Alma et à Hopewell Cape; cinq marchés saisonniers dans le comté de Kent : à Rexton, à Bouctouche, à Richibouctou, à Kouchibouguac et à Bass River; et quatre marchés dans le comté de Westmorland : à Shediac, à Sackville, à Riverview et à Salisbury.

Selon le Conference Board du Canada (2012), il a 27 marchés d'agriculteurs au Nouveau-Brunswick. Les 13 du sud-est du Nouveau-Brunswick comptent pour environ 48 % des marchés de la province.



Les initiatives **d'agriculture soutenue par la communauté (ASC)** deviennent de plus en plus populaires et un nombre de fermes locales vendent leur récolte à l'avance et fournissent des paniers de nourriture à leur clientèle pendant la saison de croissance. La plupart des fermiers qui utilisent cette stratégie de distribution ont indiqué à quel point les relations avec les consommateurs et les produits de qualité étaient importants à leur réputation et à la croissance de leur entreprise. Certains ont trouvé qu'il était difficile de maintenir un niveau de contact personnel et d'entretenir les liens auxquels les clients s'attendent pendant la période la plus occupée de l'année. Cependant, ils ont reconnu qu'il s'agit d'une dimension clé d'une réussite à long terme.

Au total, sept initiatives d'ASC ont été observées dans les comtés de Kent et Westmorland. Leur taille pouvait varier.

|                                                 |                                                       |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Ferme Pouce Vert (Acadieville) : divers légumes | Windy Hill Farm (McKees Mills) : divers légumes       |
| Ferme ALVA (Saint-Maurice) : divers légumes     | M & S Cormier Meats (Sainte-Marie-de-Kent) : viandes  |
| Hope Farm (Saint-Norbert) : divers légumes      | Nature's Route Farm (Pointe de Bute) : divers légumes |
| Les Jardins Anicha (Melrose) : divers légumes   |                                                       |

La compagnie de Fredericton, Real Food Connections, opère un programme de boîtes alimentaires dans la région du Grand Moncton et la coopérative Récolte de Chez Nous est sur le point de lancer un programme de « paniers » gourmet.

Il existe par ailleurs une diversité d'emplacements **d'auto-cueillette** dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Au moins 15 fermes membres de la coopérative Récolte de chez Nous ([recoltedecheznous.com/fr/](http://recoltedecheznous.com/fr/)) offrent ce type d'endroits aux consommateurs : fraises, framboises, bleuets, pommes, cerises, raisins de Corinthe, baies de sureau, groseilles à maquereau, rhubarbe, tomates, haricots, poissons, citrouilles, courges et Calebasses y sont à l'honneur. Par ailleurs, le comté de Kent est doté de deux fermes d'auto-cueillette de bleuets.

Environ **34 kiosques et stands de fermiers** (certains ouverts toute l'année, d'autres, saisonniers), offrant une diversité de produits, évoluent dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Au total, **14 ont été relevés dans le comté d'Albert** :

|                                      |                                             |
|--------------------------------------|---------------------------------------------|
| Harper's Raspberry U-Pick            | Tansy Lane Herb Farm                        |
| AnC Meats                            | Briggs Maples                               |
| Farm Life Studio                     | Waterside Farms Cottage Winery              |
| Kiosque de fermiers de Hopewell Cape | Flat Brook Farm                             |
| Liptay Farms                         | Maple Farm                                  |
| R&J Honeybee Farm                    | Maplehurst Farms                            |
| Shepody Pheasant Preserve and Resort | Farmer Brown's Greenhouse and Market Garden |

Il y en a **11 dans le comté de Kent** :

|                             |                                          |
|-----------------------------|------------------------------------------|
| La Fleur du Pommier         | Ferme Marcel Goguen                      |
| Ferme Michaud               | M. Tomate                                |
| Pumpkin Lady                | Marché Canisto                           |
| Les Serres Haché            | Vergers de pommes Uris Williams and Sons |
| Ferme Pouce Vert            | Richibucto River Wine Estate             |
| Fromagerie au Fond des Bois |                                          |

Il y en a **7 dans le comté de Westmorland** :

|                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Les Dignes                     | Ferme Scoudouc River Farm          |
| Verger Belliveau               | Les Petits Fruits de Pré-d'en-Haut |
| Magnetic Hill Winery and B & B | Ferme Vienneau                     |
| Corn Hill Nursery              |                                    |

**Des marchés alimentaires de rechange**, par exemple Dolma Food Market, OMG Market, Sequoia et Corn Crib, à Moncton; Cocagne Variety et Eudore Melanson and Sons, à Cocagne; et Elgin Country Market, Harbour View Market, Crooked Creek Convenience et Valufoods dans le comté d'Albert offrent tous des produits locaux.

Plusieurs initiatives existantes contribuent **à la distribution et à l'accès d'aliments locaux dans le secteur institutionnel**. Le Réseau d'action sur la sécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick a récemment embauché une coordinatrice des programmes De la ferme à l'école qui relèvent de l'initiative canadienne De la ferme à la cafétéria. Ce programme lie les fermes à la fourchette en vue de fournir des aliments nutritifs et produits de façon viable aux organismes publics – des endroits où nous apprenons, travaillons, guérissons et jouons. Les programmes De la ferme à l'école, de la Ferme à l'Université et de la Ferme à l'hôpital font tous partie de l'initiative De la ferme à la cafétéria (se distinguant surtout par le milieu où ils sont offerts). Ils sont une composante essentielle de systèmes alimentaires régionaux solides, résilients et durables – des systèmes qui contribuent à la santé des gens, des endroits et de la planète.

Plusieurs écoles dans le sud-est du Nouveau-Brunswick ont été choisies pour faire partie du programme du buffet à salades de l'initiative De la ferme à la cafétéria. Cette dernière fournira de la nourriture locale aux nouveaux comptoirs à salades des cafeterias individuelles.

Au total, huit écoles du Nouveau-Brunswick ont bénéficié de subventions pour lancer leurs comptoirs à salades. Parmi elles, quatre sont situées dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

La nourriture locale n'est pas facilement accessible; certaines grandes épiceries déploient plus d'efforts dans ce sens, mais il est difficile de déterminer ce qui est local... il faut faire plus d'efforts pour annoncer où se trouvent les produits locaux et à quel moment. Les écoles peuvent servir à attendre ce but.

*~Parent d'un enfant du  
District scolaire francophone  
Sud.*

En août 2013, le District scolaire francophone Sud a annoncé son partenariat avec le Réseau des cafétérias communautaires (RCC) et avec la coopérative Récolte de Chez

|                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| École Clément Cormier (Bouctouche) | Bernice MacNaughton School (Moncton) |
| Salisbury Elementary School        | Elisopogtog First Nation School      |

Nous pour servir des aliments locaux dans ses cafétérias. Lors de l'année scolaire 2013-2014, il y a eu 22 cafétérias dans le District scolaire francophone Sud, de Memramcook en passant par Rogersville, qui ont servi des aliments produits localement. Le RCC assure la gestion des cafétérias, y compris le personnel et les menus.

Par l'entremise d'un organisme sans but lucratif appelé Terroir Foods & Agrimarketing, la coopérative Récolte de Chez Nous a créé un nouveau réseau alimentaire ou regroupement alimentaire et a rénové une ancienne poissonnerie à

Cocagne en un entrepôt. Terroir Foods & Agrimarketing a également acheté un véhicule réfrigéré pour assurer une capacité de distribution adéquate et une manutention sécuritaire de la nourriture. Plusieurs écoles seront ajoutées au programme pendant l'année scolaire 2014-2015.

Bien qu'elles ne se déroulent pas dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, d'autres initiatives provinciales, notamment *CÉ D'ICI*, qui a lieu dans le Centre communautaire Sainte-Anne à Fredericton, a adopté des systèmes similaires de gestion des sources alimentaires locales dans les cafétérias.

Plusieurs organisations dans le sud-est du Nouveau-Brunswick travaillent activement à la **promotion des produits et producteurs alimentaires locaux**. Dans la région du comté d'Albert, *Foods of the Fundy Valley* (un organisme sans but lucratif bénévole) a mis au point la marque Fundy Fresh, qui fait la promotion de produits agricoles et de fruits de mer provenant de la région et dont les fermiers, détaillants et restaurants devraient se servir. L'organisation fait la promotion des produits alimentaires locaux, informe les consommateurs et les fermiers, et tient diverses activités pour souligner la richesse de la région.

Dans le même ordre d'idées, l'organisation Récolte de Chez Nous est une coopérative de 30 fermes situées à l'échelle du sud-est du Nouveau-Brunswick. Elle a pour principal mandat de promouvoir ses membres et leurs produits en tenant une diversité d'activités promotionnelles, par exemple le Festival de la récolte de Dieppe, et différentes campagnes comme la série d'émissions Web *Chef Bon Temps*, et en assurant la gestion du Marché de Dieppe.

#### **Autres groupes qui travaillent activement à la promotion de produits locaux dans leur région :**

- Atlantic Canadian Organic Regional Network (ACORN) : assure la promotion des aliments locaux et biologiques par l'entremise d'une diversité d'activités, de campagnes, de conférences et d'ateliers sur le renforcement de la capacité;
- Slow Food Cocagne Acadie : célèbre la culture alimentaire et le patrimoine;
- Groupe d'action en sécurité alimentaire des comtés de Westmorland-Albert et Réseau de sécurité alimentaire de Kent : intervenants d'une collective de sécurité alimentaire qui appuie une grande diversité d'activités variant de l'agriculture à l'égalité sociale;
- Transition Cocagne et groupe Grand Moncton Post Carbon : font la promotion de la communauté résilience au moyen des aliments locaux, de la conservation d'énergie et de l'adoption de sources énergétiques autres que les combustibles fossiles.

## **Égalité sociale**

Lorsque le prix des aliments de base augmente, de nombreuses personnes se détournent des fruits et légumes frais, un changement qui peut augmenter la consommation du sucre et du sel. Les aliments pratiques sont populaires lorsque l'argent se fait plus rare. Au comptoir des viandes, il arrive que les consommateurs choisissent d'acheter des coupes moins nutritives, comme des hot dogs ou d'autres aliments très transformés. Une récente recherche a démontré que l'expérience de la faim entraîne des effets négatifs sur la santé physique et mentale des enfants, lesquels courent un plus grand risque de développer des maladies comme la dépression et l'asthme à l'adolescence et au début de l'âge adulte.



Les adultes qui vivent dans des foyers à situation d'insécurité alimentaire sont en moins bonne santé physique et mentale et connaissent un taux élevé de nombreuses maladies chroniques, y compris la dépression, le diabète et les maladies du cœur. Un enfant sur six au Canada a souffert d'insécurité alimentaire en 2011. **Le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont affiché les taux les plus élevés d'enfants vivant dans des foyers d'insécurité alimentaire, soit 57 %, 27 % et 25 % respectivement** (Tarasuk, Mitchell, Dachner).

On estime qu'il y a **20 banques et de soupes alimentaires** dans le sud-est du Nouveau-Brunswick : 4 dans le comté d'Albert, 12 dans le comté de Westmorland et 4 dans le comté de Kent. Depuis 2008, l'usage des banques alimentaires a augmenté de 27,8 % au Nouveau-Brunswick (Hunger Count, 2013). Certaines de ces installations distribuent un amalgame d'aliments locaux et d'autres produits, qui sont la plupart des dons. Il faut traiter de nombreux obstacles pour améliorer l'accès aux aliments sains et locaux depuis ces endroits; les banques alimentaires, les fournisseurs de repas communautaires et une sélection d'intervenants en sécurité alimentaire font partie d'un plus grand réseau qui travaille à donner aux gens l'accès à de bons aliments pour leur permettre d'en bénéficier, de les préparer et de les partager.

Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick Inc. est un organisme sans but lucratif déterminé à faire de la société un endroit plus solidaire, surtout pour les gens vivant dans la pauvreté. En 2010, 2011 et 2012, le Front commun a réalisé des sondages sur l'alimentation au moyen d'un outil standardisé créé par Santé Canada, le Panier de provisions nutritif du Canada (PPNC).

En décembre 2013, le Front commun a publié un rapport intitulé *Limited revenue, if yes, where to shop?* (des revenus limités? Si c'est le cas, où se tourner pour acheter des produits abordables?). Ce document explique que le fait de manger en fonction d'un petit salaire ou d'un faible revenu fixe réduit de beaucoup le revenu mensuel.

Scénarios cités dans le rapport :

- Dans le cas d'une famille de quatre personnes, le coût du PPNC mensuel est de 819,50 \$. Si elle ne peut compter que sur une seule source de revenus provenant d'un salaire minimum de 1 720 \$ par mois, elle devra dépenser 48 % de son revenu pour manger sainement.
- Dans le cas d'une mère célibataire d'un enfant de 9 ans, le coût du PPNC mensuel est de 459,58 \$. Si cette famille reçoit des prestations d'aide sociale, elle tirera un revenu de 945 \$ par mois et devra dépenser 49 % de son revenu pour manger sainement.
- Dans le cas d'un homme célibataire, le coût du PPNC mensuel est de 318,39 \$. S'il reçoit des prestations d'aide sociale, il tirera un revenu de 537 \$ par mois et devra dépenser 59 % de son revenu pour manger sainement.

## **Voici les principaux messages quant à la distribution, l'accès et l'égalité sociale qui ont découlé des consultations auprès d'intervenants et de la revue de littérature :**

- Les aliments locaux ne sont pas facilement accessibles : ils ne sont pas offerts toute l'année et la proximité aux points de vente des aliments locaux peut constituer un obstacle aux résidents de régions urbaines et locales, ainsi que les heures d'ouverture limitées.
- Les banques alimentaires se voient offrir un nombre limité d'aliments locaux et celles qui aimeraient cultiver leurs propres aliments ont besoin de soutien (ressources et partenaires) pour renforcer leur capacité à le faire.
- Le prix des aliments locaux est élevé pour le consommateur moyen, bas pour les fermiers et non accessible pour les personnes à faible revenu, en plus de rivaliser avec les aliments subventionnés.
- Le marketing est un problème. Le logo du Nouveau-Brunswick n'apparaît pas assez souvent et il manque de renseignements sur les emplacements où la nourriture est disponible. Il manque aussi de panneaux indiquant les points de vente et de renseignements sur les clubs d'agriculture soutenue par la communauté et d'achat ainsi que de promotion sur les producteurs locaux pour chaque entreprise et de répertoires sur les compagnies locales. Un programme de logo du Nouveau-Brunswick avait déjà été mis sur pied; nous pourrions donc miser sur cet élément tout en incluant les efforts de promotions de marques locales.
- Il faudrait transformer l'expérience auprès des banques alimentaires et des repas communautaires : amélioration de la qualité des aliments, meilleures heures d'ouverture (ce qui appuierait les bénévoles et les partenariats, et répondrait aux besoins d'un nombre accru de travailleurs pauvres), expérience plus digne pour les participants, et formation pour les bénévoles et le personnel.
- L'éducation est importante : nous devons comprendre ce que l'on entend par « aliments locaux » et devons trouver des mesures pour contrer la nourriture bon marché. Il manque d'installations agréées pour réaliser des activités éducatives et il faudrait davantage encourager les gens à cultiver leurs propres aliments.
- Les grandes épiceries sont prêtes à vendre des produits locaux et des détaillants sont ouverts toute la semaine. Les marchés d'agriculteurs constituent une bonne solution, mais devraient être ouverts plus longtemps. Les restaurants sont prêts à servir des aliments locaux. Il existe des possibilités d'explorer le style européen de faire des achats en fonction d'une grande diversité de boutiques alimentaire au sein d'un centre commercial.
- Les installations de transformation et d'entreposage alimentaires sont problématiques. Les restaurants font face à des restrictions; les banques alimentaires manquent de place pour entreposer la nourriture; il manque d'espace d'entrepôt communautaire ainsi que de cuisines collectives et agréées, de réfrigérateurs mobiles et de bénévoles de glanage organisés; de nombreuses personnes dans le sud-est du Nouveau-Brunswick ne savent pas comment cuisiner ou manquent d'équipement. Certaines personnes sont prêtes à chercher dans les rebus pour trouver de la nourriture; il y a des excédents de nourriture dans les fermes et les jardins, et les installations agréées pourraient être utiles pour la transformation et l'éducation alimentaires.
- L'insécurité alimentaire en raison d'un revenu peu élevé continue à être un important problème dans notre région et notre province.

### 3. ALLER DE L'AVANT POUR APPUYER LA CROISSANCE

Le nombre d'intervenants dans le sud-est du Nouveau-Brunswick intéressés aux questions alimentaires variant de l'agriculture durable à la sécurité alimentaire et à l'égalité sociale a augmenté de façon substantielle au cours des 10 dernières années. Le partenariat du District scolaire francophone Sud avec le Réseau des cafétérias communautaires et la coopérative Récolte de Chez nous ainsi que les partenariats entre les fermiers, les pêcheurs et les détaillants faisant partie de l'initiative Foods of the Fundy Valley sont quelques exemples de la façon dont les collaborations sont essentielles à la croissance et à la résilience du système alimentaire de cette région.

L'un des principaux objectifs de la présente analyse consistait à mettre en valeur la diversité du travail qui est actuellement effectué dans la région. La détermination des points d'intérêt communs et des avantages peut aider les intervenants en sécurité alimentaire des communautés, des organisations et du gouvernement à cibler des ressources pour créer un système alimentaire régional plus viable.

Les recommandations énumérées dans l'annexe A découlent des réunions et consultations avec différents intervenants qui ont eu lieu pendant le développement de ce projet ainsi que la revue de littérature. Bien qu'aucun mécanisme officiel d'application de ces recommandations n'ait été déterminé, le but est de faire en sorte qu'elles contribueront à la création de mesures collectives et individuelles qui permettront de renforcer la viabilité d'un système alimentaire local dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

En conclusion, nous avons découvert plusieurs lacunes en matière de renseignements pendant ce processus. Si nous avions plus de données et de connaissances sur ces questions, nous pourrions mieux comprendre les enjeux alimentaires dans le sud-est du Nouveau-Brunswick :

- Des données infraprovinciales sur les systèmes alimentaires locaux pourraient nous aider à mieux comprendre les différences entre les systèmes alimentaires locaux des régions urbaines et locales et les régions du sud et du nord. Même s'il y a des renseignements sur le nombre de marchés d'agriculteurs au Canada, il manque de données sur les effets économiques qui y sont associées et les changements au fil du temps. Il existe encore moins de données sur la quantité d'aliments locaux vendus dans d'autres endroits, par exemple les kiosques alimentaires, les programmes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), les chaînes de détaillants et les restaurants.
- De meilleures données sur les ventes d'aliments locaux, y compris la quantité vendue dans différents endroits et le type de produits, nous permettraient de mieux comprendre l'incidence économique des systèmes alimentaires locaux. Elles nous aideraient aussi à mieux cerner les obstacles à l'amélioration des systèmes alimentaires locaux.
- Les données sur les avantages socioéconomiques des systèmes alimentaires locaux sont également limitées. Nous en connaissons très peu sur le degré auquel les systèmes alimentaires locaux peuvent améliorer l'alphabétisation et la sécurité alimentaires, et aider à bâtir des communautés. Bien qu'il existe des faits probants que les systèmes alimentaires locaux peuvent avoir un effet positif sur les enjeux socioéconomiques, nous manquons de renseignements sur le degré auquel ces derniers peuvent directement bénéficier des systèmes alimentaires locaux, des stratégies et des politiques pour maximiser les éventuels avantages. Il faudrait évaluer des initiatives alimentaires locales pour mieux comprendre s'il existe des liens directs entre les aliments locaux et les avantages socioéconomiques et pour établir des pratiques optimales qui peuvent être appliquées ailleurs.

- L'examen du potentiel de la production alimentaire de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick ne cadrerait pas dans de la portée de ce projet, mais cette information serait d'une grande utilité.

ANNEXE A RECOMMANDATIONS : DOMAINES D’INTÉRÊT, OBJECTIFS ET MESURES

Augmenter la production et la distribution des aliments locaux  
OBJECTIFS

| Viabilité des fermes et des entreprises locales de la région                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Entrée de nouveaux fermiers dans l’industrie agricole de la région                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Protection et maintien des terres agricoles                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Augmentation de la production alimentaire urbaine                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MESURES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 1. Développer de nouveaux marchés pour les produits locaux par l’entremise d’initiatives comme les programmes de la ferme aux établissements (y compris les écoles).<br>2. Encourager les administrations municipales et le gouvernement à adopter des politiques d’achats locaux pour les activités et les établissements sous tutelle municipale et gouvernementale.<br>3. Faciliter le développement de produits agricoles et extra-agricoles à valeur ajoutée et une infrastructure au niveau régional.<br>4. Encourager la diversification des récoltes et l’adoption de technologies de prolongation de la récolte parmi les agriculteurs. | 5. Donner du soutien de l’industrie aux producteurs en fournissant de l’expertise sur une diversité d’enjeux, tant sur le plan technique que commercial, qui pourrait favoriser la rentabilité.<br>6. Continuer d’appuyer la création de nouveaux points de vente pour les fermiers (y compris les marchés d’agriculteurs et les épiceries de petite taille).<br>7. Former des réseaux alimentaires locaux qui comprennent un système de distribution d’aliments locaux englobant les ventes, le transport et l’entreposage. | 8. Créer une base de données de terres agricoles disponibles auxquelles les nouveaux entrants peuvent avoir accès et faire l’objet de publicités dans les collèges et les universités d’agriculture.<br>9.Faciliter la mise en commun d’équipement de ferme par l’entremise de différents moyens, par exemple les coopératives, pour réduire les dépenses des nouveaux entrants.<br>10. Faciliter le mentorat entre des producteurs établis, des fermiers novices et ceux qui aimeraient cultiver leurs propres aliments.<br>11. Promouvoir la mise sur pied de programmes agricoles dans les collèges communautaires et les universités. | 12. Encourager les communautés rurales et urbaines (dans les municipalités incorporées et les DSL) à adopter des mesures pour préserver les terres agricoles (arrêter l’enlèvement de la couche arable de terres de grande qualité).<br>13. Promouvoir la mise sur pied de politiques provinciales sur la préservation des terres. | 14. Encourager les communautés et les groupes civiques à créer un plus grand nombre de jardins communautaires.<br>15. Encourager les municipalités et les entreprises à cultiver des « paysages comestibles » sur leurs propriétés.<br>16. Promouvoir l’embauche de coordinateurs de jardins communautés payés par l’administration municipale. |

Faciliter l'accès à des aliments locaux sains, y compris les personnes et les familles à faible revenu

OBJECTIFS

| Distribution                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                              | Infrastructure                                                                                                                                                                                                                                                     | Accès (obstacle au revenu)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MESURES                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                       |
| 17. Mettre sur pied des points de vente au détail d'aliments locaux qui sont ouverts toute la semaine et qui offrent une diversité de produits pour répondre à la demande des consommateurs.<br>18. Analyser la faisabilité d'établir des marchés d'agriculteurs mobiles. | 19. Créer des groupes d'achat d'aliments locaux comme moyen d'appuyer les producteurs tout en épargnant par l'achat en vrac. | 20. Développer la capacité d'entreposage local dans la communauté (sur les fermes ou autres) comme moyen de combler les manques pendant les mois d'hiver.<br>21. Mettre sur pied des cuisines agréées aux fins de transformation à la ferme et dans la communauté. | 22. Encourager les gens à mettre en commun des surplus de jardins avec les banques alimentaires locales et d'autres organismes d'aide communautaire.<br><br>23. Mettre au point des stratégies pour récolter les surplus agricoles de fermes qui sont laissés dans les champs et les remettre aux banques alimentaires et aux personnes dans le besoin. | 24. Mettre au point des stratégies pour fournir du matériel de cuisine aux personnes et aux familles à faible revenu. |

Mettre en œuvre et améliorer les initiatives de promotion et d’information liées aux aliments locaux

OBJECTIFS

| Créer des campagnes éducatives et promotionnelles orientées sur les aliments locaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |  | Créer des stratégies qui font la promotion des aptitudes de base liées aux aliments, par exemple cultiver, préserver (cuire, mettre en conserve et congeler des aliments) et cuisiner                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| MESURES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |  |
| <p>25. Encourager la création d’outils promotionnels (médias sociaux et autres) qui mettent valeur les avantages de consommer les aliments locaux et qui informant les gens sur la nourriture locale disponible dans la région, à quel moment et à quel endroit.</p> <p>26. Encourager les écoles à adopter des menus sains et axés sur les aliments locaux et à utiliser des aliments locaux sains pendant des activités et événements spéciaux.</p> <p>27. Encourager les écoles à créer des programmes qui favorisent les fermes et la production alimentaire agricole comme moyen d’expliquer différents concepts, que ce soit les mathématiques, l’entrepreneuriat ou la biologie en partenariat avec des fermiers individuels ou des groupes de fermes régionaux.</p> <p>28. Encourager les écoles à créer des outils sur le Web qui affichent les menus de cafétérias et aident à planifier des repas pour le lunch.</p> |  | <p>29. Faciliter l’identification de produits locaux et cultivés au Nouveau-Brunswick dans les épiceries de grandes chaînes par l’entremise d’étiquettes et de marques.</p> <p>30. De concert avec les initiatives touristiques municipales, régionales et provinciales, promouvoir l’agrotourisme et les visites de fermes.</p> <p>31. Inclure des représentants de la jeunesse dans les comités et autres initiatives qui ont pour but de favoriser de saines habitudes alimentaires et de promouvoir les aliments locaux et les aptitudes alimentaires.</p> <p>32. Encourager la création de cours de cuisine et les connaissances de base sur la façon de manger des aliments locaux et sains en fonction d’un budget (les lier à des jardins communautaires).</p> <p>33. Organiser des séances de conservation alimentaire (cuire, mettre en conserve et congeler) qui comprend l’achat en vrac de produits locaux.</p> <p>34. Établir des cuisines d’enseignement communautaire agréées (cuisines collectives et partenariats avec des producteurs ayant des installations à valeur ajoutée).</p> <p>35. Encourager les entreprises à cultiver leurs propres jardins de légumes sur leurs propriétés.</p> <p>36. Créer des outils et des forums qui permettent aux gens de mettre en commun et d’échanger des produits de jardin en surplus.</p> |  |

## ANNEXE B : Groupes d'intervenants locaux, régionaux et provinciaux travaillant ensemble dans le sud-est du Nouveau-Brunswick

Cette liste ne comprend pas TOUS les intervenants qui travaillent activement à créer un système alimentaire local viable pour le mieux-être social, environnemental et économique du sud-est du Nouveau-Brunswick. Les organisations suivantes prennent une part active dans les efforts déployés à l'échelle des communautés de la région et constituent d'excellentes premières ressources avec lesquelles communiquer.

| Organisation                                                                                                                                                                                      | Façon dont elle contribue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réseau de sécurité alimentaire Westmorland Albert (RSAWA)</b><br><a href="mailto:wafoodsecurity@gmail.com">wafoodsecurity@gmail.com</a>                                                        | Cette collective est constituée de banques alimentaires, d'organisations sans but lucratif, de mentors communautaires en alimentation, de producteurs, d'entreprises et de partenaires gouvernementaux qui aimeraient promouvoir une méthode en matière d'accès et de consommation d'aliments qui sont sains, équitables et durables dans les communautés de Westmorland et d'Albert.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Réseau de la sécurité alimentaire de Kent</b><br><a href="mailto:kcfscsak@live.com">kcfscsak@live.com</a>                                                                                      | Ce réseau appuie les communautés du comté de Kent dans les efforts qu'elles déploient pour développer leurs propres ressources en fournissant des programmes d'information tout en favorisant des habitudes alimentaires saines et l'autosuffisance avec des aliments au cœur du système.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Coopérative Récolte de Chez Nous</b><br><a href="http://www.recoltedecheznous.com">www.recoltedecheznous.com</a><br><a href="http://www.marchedieppemarket.com">www.marchedieppemarket.com</a> | Fait la promotion de la mise sur pied d'une agriculture viable dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.<br>Récolte de Chez Nous est une coopérative d'environ 30 fermiers de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ses membres travaillent d'arrache-pied à fournir des produits locaux authentiques, entiers, frais et d'un excellent goût.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Foods of the Fundy Valley (FFV)</b><br><a href="mailto:foodsofthefundyvalley@gmail.com">foodsofthefundyvalley@gmail.com</a>                                                                    | L'organisme FFV fait du comté d'Albert un endroit plus vibrant où les résidents peuvent bénéficier des avantages économiques, sains et culturels liés à la consommation de produits locaux et où les fermiers et les producteurs d'aliments peuvent cultiver l'économie alimentaire locale de façon durable, responsable et profitable. Par l'entremise de l'éducation, l'innovation et le renforcement de liens, FFV favorise un milieu qui fait la promotion de la production et de la consommation de produits locaux dans la région du comté d'Albert.                                                                                                                   |
| <b>Centraide de la région du Grand Moncton et sud-est et du sud-est du Nouveau-Brunswick</b><br><a href="http://www.gmsenbunitedway.ca">www.gmsenbunitedway.ca</a>                                | Reconnaissant que la pauvreté est une série complexe d'enjeux sociaux coriaces et interreliés, Centraide travaille en partenariat sur le plan local, régional et provincial à améliorer la sécurité alimentaire dans trois domaines de résultats déterminés <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes et les familles ont accès à des la nourriture abordable, nutritive et appropriée.</li> <li>• Les personnes et familles connaissent moins de stress et de perturbations attribuables à l'insécurité alimentaire.</li> <li>• Les personnes et familles sont moins stigmatisées et ont une plus grande dignité par rapport à l'accès alimentaire.</li> </ul> |

|                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réseau des cafétérias communautaires Inc.</b><br>rachel.allain@gnb.ca                                    | Le réseau des cafétérias communautaires Inc. gère l'initiative « retour aux racines » qui comprend 22 cafétérias d'école dans le District scolaire francophone Sud. Il emploie 54 personnes pour servir des repas faits à la maison au moyen d'aliments locaux à près de 8 000 élèves et membres du personnel de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, de Rogersville à Moncton, en passant par Memramcook.                                                                                    |
| <b>Groupe de développement durable du Pays de Cocagne</b><br>gddpc@nb.aibn.com<br>www.ecopaysdecocagne.ca   | Programme d'alimentation, jardins de démonstration, Transition Cocagne, mentors communautaires en alimentation, groupe de travail d'autonomie alimentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Cuisine éducative Mapleton</b><br>janet.hamilton@monctonheadstart.com                                    | La Cuisine éducative Mapleton fait partie des activités de Moncton Headstart et aide les familles, les organismes et les partenaires communautaires à améliorer la sécurité alimentaire des familles et personnes ayant des ressources financières limitées dans le Grand Moncton. Les programmes comprennent <b>des cuisines éducatives, Frais et sains pour moins, les cuisines collectives et les camps d'été pour enfants Fun in the Kitchen</b> (du plaisir dans la cuisine).                 |
| <b>Slow Food Cocagne Acadie</b><br><a href="http://slowfoodcocagneacadie.com">slowfoodcocagneacadie.com</a> | Slow Food Cocagne Acadie est le premier convivium Slow Food (écogastronomie et laterconsommation) au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un mouvement international appuyé par des gens de 150 pays qui lient le plaisir de la bonne nourriture avec leur engagement envers la communauté et l'environnement.<br><b>Bon, propre et juste</b>                                                                                                                                                            |
| <b>Coopérative réseaux d'inclusion communautaire Westmorland-Albert</b><br>wa.riccin.coordinator@gmail.com  | Cette coopérative s'assure que les gens des comtés de Westmorland et d'Albert n'ont pas à lutter pour répondre à leurs besoins fondamentaux parce que les entreprises, les organismes sans but lucratif, les gouvernements et les personnes travaillent, dans l'ensemble de la communauté, à traiter de la réalité de la pauvreté. Domaines d'incidence reconnus dans la communauté : transport, éducation et emploi, sécurité alimentaire, logements et intervention auprès de la petite enfance. |

|                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réseaux d'inclusion communautaire Kent (RICK)</b><br>kentriccin@gmail.com                                                                            | Le RICK rassemble les partenaires communautaires, les organismes gouvernementaux, les organisations sans but lucratif, les entreprises et les citoyens afin qu'ils décident des priorités de réduction de la pauvreté dans le comté de Kent. En mai 2014, les priorités de réduction de la pauvreté de RICK comprenaient, sans toutefois s'y limiter : le transport, la sécurité alimentaire, l'éducation et les compétences sociales, l'entrepreneuriat social et le bénévolat.                                                                    |
| <b>Réseau de la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick (RSANB)</b><br><a href="http://www.securitealimentairenb.ca">www.securitealimentairenb.ca</a> | Le RSANB facilite le réseautage parmi les organisations et les personnes liées à la promotion, à la recherche et à l'engagement communautaire en matière de sécurité alimentaire à l'échelle du Nouveau-Brunswick. Il a pour vision de veiller à ce que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à des aliments sains, locaux et produits de façon durable. Pour avoir une liste exhaustive des ressources et programmes provinciaux et nationaux, consulter <a href="http://www.securitealimentairenb.ca">www.securitealimentairenb.ca</a> . |
| <b>De la ferme à l'école N.-B. – u programme De la ferme à la cafeteria</b><br>kelsey@nbfsan-rasanb.ca                                                  | Travaille en partenariat pour améliorer l'accès à des aliments frais, cultivés localement et de façon durable, nutritifs, sûrs et appropriés sur le plan culturel dans les écoles du Nouveau-Brunswick.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>ACORN</b><br>www.acornorganic.org                                                                                                                    | Depuis 2000, ACORN est la principale organisation offrant des renseignements sur l'agriculture et les aliments biologiques et les façons de lier le tout. Des semences aux fermiers aux consommateurs, ACORN travaille à faire des liens entre tous ces éléments pour faire en sorte que les choix alimentaires soient plus sains et plus responsables sur le plan environnemental.                                                                                                                                                                 |
| <b>Ministère des Communautés saines et inclusives</b><br>Nicole.leblanc2@gnb.ca                                                                         | Vision de la stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick : un Nouveau-Brunswick en santé où nous, apprenons, travaillons et vivons ensemble dans une culture du mieux-être. Le Programme d'action communautaire en alimentation appuie les solutions communautaires pour améliorer les habitudes alimentaires au Nouveau-Brunswick tout en insistant sur la sécurité alimentaire pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, les aînés, les jeunes et les personnes handicapées.                                                               |

## Bibliographie

CHISHOLM, A. *Can Kent County feed itself?* Rapport soumis au Groupe de développement durable du Pays de Cocagne, 2012.

CSNB. *Coup d'œil sur ma communauté 2014, rapport des profils communautaires du Nouveau-Brunswick*, 2014.

EDGE, J. *Cultivating Opportunities: Canada's Growing Appetite for Local Food*, Conference Board du Canada, 2012.

FRONT POUR LA JUSTICE SOCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC., *Food Banks and Soup Kitchens: An Overview*. Rapport présenté en réponse au questionnaire soumis aux clients d'une banque alimentaire et d'une soupe populaire et soumis au ministère du Développement social (aux soins de Debbie McInnis) par le Front pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick Inc. au 96, av. Norwood, n° 208, Moncton (N.-B.) E1C 6L9, téléphone : 506-851-7084, courriel : [fcjsnb@nbnet.nb.ca](mailto:fcjsnb@nbnet.nb.ca) et site Web : [www.frontnb.ca](http://www.frontnb.ca).

FRONT POUR LA JUSTICE SOCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC., *Impact of food price increases on low-income New Brunswickers*. Rapport d'un sondage réalisé sur le coût de la nourriture au Nouveau-Brunswick de juillet à août 2010 par les membres du Front pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick Inc., 2010b. Information : Front pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick Inc. au 96, av. Norwood, n° 314, Moncton (N.-B.) E1C 6L9, téléphone : 506-851-7084; courriel : [fcjsnb@nbnet.nb.ca](mailto:fcjsnb@nbnet.nb.ca); [www.frontnb.ca](http://www.frontnb.ca), 96, av. Norwood, n° 314, Moncton (N.-B.) E1C 6L9, téléphone : 506-204-1134, courriel : [fcjsnb@nbnet.nb.ca](mailto:fcjsnb@nbnet.nb.ca) et site Web : [www.frontnb.ca](http://www.frontnb.ca).

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *Le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Nouveau-Brunswick 2012-2016*, gouvernement du Nouveau-Brunswick, C.P. 6000, Fredericton (N.-B.), E3B 5H1 CANADA ISBN 978-1-55471-985-3, 2012.

GROUPE DE DÉVELOPPEMENT-DURABLE DU PAYS DE COCAGNE (GDDPC). *Réseau des centres communautaires en alimentation de Kent (CCAK)* en partenariat avec le Réseau d'inclusion communautaire de Kent (RICK), 2012.

HAGHIRI, M., J.E. Hobbs et M.L. McNamara. « Assessing Consumer Preferences for Organically Grown Fresh Fruit and Vegetables in Eastern New Brunswick », *International Food and Agribusiness Management Review*, volume 12, numéro 4, 2009.

MACHUM, S. et coll. *Southeast New Brunswick Regional Food System Assessment Draft Report*, 2013.

RÉCOLTE DE CHEZ NOUS. Données des produits vendus par des membres de la coopérative Récolte de

TARASUK, V., A. Mitchell et N. Dachner. « Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF) » *Household food insecurity in Canada 2011*, consulté à <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/>, 2013.

Chez nous dans cinq kiosques alimentaires, le long de la route, du 17 juillet au 15 octobre 2006.

Réunions dans les hôtels de ville et groupes de réflexion tenus en 2013-2014

L'alimentation a une place, 2014

Discussions autour de tables de cuisine tenues en 2010

*Analyse des aliments régionaux du sud-est du Nouveau-Brunswick*